

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC Avignon, tenue le 12 février 2025 à 20 h, à Maria

Copie de résolution

Sont présents(es): Monsieur Mathieu Lapointe, Préfet

Monsieur David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

Madame Viviane Leblanc, secrétaire de réunion Madame Aude Buevoz, directrice générale adjointe Monsieur Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix

Madame Doris Deschênes, mairesse de Saint-André-de-Restigouche Madame Cynthia Dufour, mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia

Madame Rachel Dugas, mairesse de Nouvelle

Monsieur David Ferguson, maire de Ristigouche-Sud-Est Monsieur

Rémi Lagacé, maire de Saint-François-d'Assise

Madame Nicole Lagacé, préfète suppléante et mairesse de Matapédia

Monsieur Jean-Claude Landry, maire de Maria

Madame Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer Monsieur

Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Madame Françoise Gallant, conseillère Municipalité de L'Ascension-

de-Patapédia

Excusés: Monsieur Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

Mouvement Santé mentale Québec

CMRC-2025-02-12-346

Intervenant : Mouvement Santé mentale Québec

Sujet : Journée nationale de promotion de la santé mentale positive / 13 mars

Suivi : Appui

Document déposé : MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC. Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025. Documentation. 6 pages.

Résolution concernant l'appui de la MRC Avignon au Mouvement Santé mentale Québec relativement à la proclamation de la "Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025".

CONSIDÉRANT la demande d'appui à la MRC Avignon de Mouvement Santé mentale Québec;

CONSIDÉRANT que le 31 mars 2022, les élu.es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*.

CONSIDÉRANT que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge »;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens**;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry

et résolu unanimement

Que la MRC Avignon proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa MRC à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

Que la MRC Avignon invite les municipalités de son territoire à adhérer à ce mouvement et à proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* ainsi qu'à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ».

Suivi: Publication sur le site web de la MRC

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Municipalités de la MRC Avignon et Dominique Bouchard, directrice Centre Accalmie

David Bourdages

Directeur général et greffier-trésorier